

Intervention

Madame la Présidente du Conseil Général,
Monsieur le Président de la Municipalité,
Messieurs les membres de la Municipalité,
estimés collègues,

De nos jours, le développement des directions de la communication et celui de la démocratie participative sont deux transformations majeures des pouvoirs locaux. Ses enjeux politiques, bien que sous-estimés dans notre région, sont considérés comme de plus en plus essentiels par de nombreux élus. Les communes et collectivités expérimentent, tant bien que mal, sur ce domaine mais bien souvent à reculons et sans toujours avoir une vraie volonté d'en tirer des bénéfices ou en être convaincus de leurs bienfaits.

Bien que quelques efforts aient été initiés récemment, les points suivants sont constatés :

- Constat 1 : plusieurs questions posées dans notre plénum ne trouvent pas de réponse ou parfois après de nombreux mois et rappels à notre exécutif.
- Constat 2 : la communication avec le Conseil Général, bien qu'améliorée, n'est pas idéale. Les Conseillers Généraux peinent à suivre dans le temps le traitement des sujets adressés ou retrouver une intervention d'une précédente législature, par exemple. L'outil de recherche proposé, bien que représentant un bond en avant, n'en est pas vraiment un car ne répondant pas aux véritables besoins des conseillers.
- Constat 3 : nos autorités (tant législatif qu'exécutif) peuvent sembler parfois obscures pour nos citoyens, ces derniers n'ayant aucune visibilité sur le statut des sujets en-cours et amenant ainsi de la confusion.

A titre d'exemple et laissant le soin à notre Exécutif d'identifier les solutions adaptées à notre commune, les projets suivants nécessitent d'y porter un certain intérêt :

- La commune de Martigny publie les extraits de décisions du Conseil Municipal sur son site Internet, chaque semaine (<https://www.martigny.ch/fr/decisions-conseil-municipal-557.html>), sur un principe de procès-verbal décisionnel.
- La même commune de Martigny diffuse sur ce même site Internet les avis communaux (mises à l'enquête, avis, convocations).
- Le Parlement Suisse permet à tout un chacun de suivre toutes les interventions, postulats, motions, etc. sur son site Internet ([https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista?k=PdBusinessFederalCouncilProposalDate%3D2019-01-30+\(PdAffairTypeId:5+OR+PdAffairTypeId:6+OR+PdAffairTypeId:8+OR+PdAffairTypeId:9\)\)](https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista?k=PdBusinessFederalCouncilProposalDate%3D2019-01-30+(PdAffairTypeId:5+OR+PdAffairTypeId:6+OR+PdAffairTypeId:8+OR+PdAffairTypeId:9))))
- Le Grand Conseil Valaisan liste de manière publique tous les documents incluant la liste des traitements et des développements (<https://parlement.vs.ch/sites/parlement/FR/1/document/10>)

Prenant en compte les constats énoncés mais aussi les projets existants cités (et donc réalisables), le postulat demande à la Municipalité d'étudier :

- La mise en place d'un outil de suivi de toutes les interventions du plénum ainsi que des sujets traités par l'Exécutif, avec mise à jour de leur statut de traitement.
- La mise à disposition, par l'Exécutif, d'un maximum d'information à la population, à l'image d'autres villes valaisannes.
- La mise en place d'une gestion documentaire permettant un travail efficace de toutes les institutions.
- Les modes et canaux de communication adéquats pour répondre aux besoins énoncés et d'établir un plan de communication, partagé avec notre plénum.

Dans une démocratie saine, nos institutions doivent pouvoir débattre de tout, dans une ambiance constructive et sans être ralentie ou handicapée par des bâtons dans les roues dans son fonctionnement. Le rôle d'un Exécutif est d'être à l'écoute du législatif et non pas de cacher sous le tapis les sujets dérangeants ou de les repousser autant que possible. Dans un cas de fusion avec Collombey-Muraz, nous serions largement la 2^{ème} commune du Canton et devons être modèle plus que suiveur.

Dès lors, nous attendons de la Municipalité qu'elle prenne toute la mesure des opportunités sous-jacentes à un tel postulat.

En vous remerciant pour votre écoute.

David PUIPPE